



NORME D'EXERCICE N° 100

CONCLUSIONS D'ÉVALUATION ET RAPPORTS D'ÉVALUATION

1. L'International Valuation Standards Council (« IVSC ») est un organisme de normalisation mondial indépendant de la profession d'évaluation. Il publie les normes internationales d'évaluation (« IVS »). **L'Institut des CBV reconnaît et permet l'utilisation des IVS comme solution de rechange acceptable aux normes d'exercice n^{os} 110, 120 et 130.** L'utilisation des IVS peut être appropriée si elles sont exigées par la loi, les règlements, les ententes ou les exigences juridictionnelles, ou si elles sont considérées comme étant appropriées dans les circonstances de la mission.

(Commentaires explicatifs : Il peut être approprié d'appliquer et de suivre les IVS lorsque la mission est destinée à un client international, une entreprise avec des activités mondiales ou une entité ayant des investissements mondiaux. L'évaluateur doit faire preuve de jugement professionnel pour déterminer s'il doit appliquer les IVS ou les normes d'exercice n^{os} 110, 120 et 130. Un évaluateur qui utilise les IVS doit respecter toutes leurs exigences applicables. Les conclusions d'évaluation préparées conformément aux IVS par les membres ou les étudiants inscrits doivent divulguer qu'elles sont conformes aux IVS et pourquoi les IVS ont été choisies.)

19 septembre 2023